

cation toute entière. Lorsqu'un poète , un écrivain dédie une œuvre littéraire à un ami , un parent ou un personnage important, cela signifie qu'il l'a fait pour lui, en pensant à lui être agréable , enfin, qu'il le lui offre comme son œuvre , comme un hommage de son estime , de son affection ou de sa reconnaissance. Si la dédicace était en latin, elle s'exprimerait par *sub calamo dedicavit*, c'est-à-dire qu'il le lui destinait en l'écrivant. Si c'était un ouvrage de peinture , elle dirait : *sub penicillo dedicavit* ; si c'était une statue , la dédicace porterait *sub scalpro dedicavit* ; de même lorsqu'il était question d'un monument, l'*ascia* étant alors l'emblème du travail de la construction, le *dedicator* disait *sub asciā dedicavi* , c'est-à-dire je le lui ai dédié pendant que je l'exécutais de mes mains et pour lui. Nous le répétons, on ne dédie à personne, vivant ou mort, un ouvrage fait par un autre, il faut l'avoir fait, ou être censé l'avoir fait soi-même.

Quelques archéologues voient encore dans l'*ascia* et sa dédicace le symbole , le blason d'une confrérie, d'une corporation protectrice des tombeaux marqués de ce signe, c'est-à-dire dédiés à des personnes appartenant à ladite corporation. C'est le système de Muratori, qui a vu dans l'*ascia* une arme destinée à punir le profanateur , comme d'autres l'avaient prise pour une houe servant à dégager la tombe des herbes parasites qui la cachaient.

Ce système a été abandonné il y a longtemps, surtout depuis qu'on a retrouvé des *ascia* en fer exactement semblables à celles gravées sur les tombeaux gallo-romains ; on a vu alors clairement que ce n'était qu'un outil à tailler la pierre.

D'autres archéologues éminents, sans adopter positivement l'opinion de Muratori, ont pensé que les tombes marquées *sub asciā* pouvaient être celles d'une corpora-